



En vrac, tous les emballages en carton, plastique, métal et tous les papiers : boîtes, briques, flacons, bouteilles, pots, barquettes, canettes, conserves, bouteilles, journaux, magazines, brochures...

DÉSORMAIS, LE RECYCLABLE C'EST EN VRAC !

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Parce que l'impact écologique et économique est trop important. En effet, les sacs jaunes ne sont pas recyclables, et représentent 25 000 € de dépenses chaque année, pour être finalement enfouis. De plus, en déposant vos emballages et papiers en vrac, cela permet de stocker plus de déchets dans un conteneur.

CE QU'IL CONVIENT DE FAIRE :

Déposer les emballages et papiers recyclables, en vrac, dans les conteneurs individuels ou collectifs ou dans les points d'apport volontaire.

VOUS ÊTES CONCERNÉS SI :

- vous déposez vos déchets recyclables dans les colonnes jaunes situées sur les points d'apport volontaire ou dans un conteneur collectif jaune ;
- vous disposez d'un conteneur individuel.



Plus d'informations au SMCTOM de Nontron
05 53 56 20 52 / smctom.nontron@wanadoo.fr



La Fin des Sacs Jaunes

Ils ne sont plus distribués par le SMCTOM, car trop coûteux et non recyclables. Cependant si vous en détenez encore, il vous est demandé de les réutiliser après les avoir vidés dans les bacs. Sales ou déchirés ils sont placés dans la poubelle noire

Le nouveau sac cabas du Smctom

Il sera bientôt disponible au Smctom. D'une capacité de 80 litres. Il remplacera le sac jaune. **Chaque foyer qui en fera la demande, percevra un seul sac** après s'être fait inscrire à l'accueil. Cette dotation est unique et donc non renouvelable. Il vous est demandé d'en prendre le plus grand soin.

Les autres alternatives

Un sac-cabas de supermarché fera également l'affaire pour stocker vos déchets recyclables en attendant de les vider dans le conteneur jaune de votre quartier ou hameau.



Il en va de même pour les caisses de rangement en plastique,



Une caisse en carton peut également servir à stocker vos déchets recyclables.

